



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 octobre 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-075

OBJET : Subvention au Club Avenir



En exercice : 20
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 4
Absent(s) : 6

Le neuf octobre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Jean-François HAMELIN à Guy CASSAN, Roger BUFFAUT à Christiane GALLON, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Crescent MARAULT, Bertrand POUSSIERRE à Michel DUCROUX

Le ou les membres absent(s) :

Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Roger BUFFAUT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

Secrétaire de séance : Madame Sylvie PORTE

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer à l'association Club Avenir une subvention de 530€ afin de participer à hauteur de 50% à l'acquisition de mobilier adapté pour les activités des sections bridge et échecs.

Les crédits correspondants ont été inscrits au chapitre 65 du budget général.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération. Abstention M. Bruneaud

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT